

http://badminton-sorbiers.fr/

Sorbiers, le 17/11/2015

23 rue de la Sarrazinière 42 290 SORBIERS 06 25 06 02 15

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de So' Bad 42 du 28 octobre 2015

Présents: Jacques Romier, Anthony Bonnier, Damien Sagnol, Nicolas Meyer, Gérald Louison, Alexandra Gonon, Jérémy Badard, Marie Zaugg, Anaïs Faure-Vidal, Yannick Marquet, Jérémy Caleyron et Fabien Tinquaut.

Absents excusés : Jérôme Jacquemond et Benjamin Grampfort.

La réunion du 28 octobre est axée principalement sur un bilan de ce début de saison et sur les remboursements de frais.

Point sur les inscriptions et le nouveau créneau loisir du samedi matin

- 173 adhérents
- Augmentation du nombre de licenciés grâce au nouveau créneau loisir du samedi matin.
- Gain de 20 adhérents qui permettent au club de gagner 20*25 = 500€.

Jacques enverra un mail à ces nouveaux membres pour les informer des modalités d'inscription aux compétitions (inscription auprès de Marie, paiement du forfait de 25€).

Les compétiteurs qui venaient jouer le samedi matin regrettent le deuxième créneau offert aux compétiteurs. Cependant la saison dernière, ce créneau était parfois vide, principalement les w-e de tournois.

Tous les adhérents souhaiteraient plus de temps de jeu mais les solutions n'ont pas encore été trouvées.

L'encadrement du créneau du samedi matin se passe bien pour l'instant avec des compétiteurs qui se motivent. Le calendrier est prêt jusqu'à la fin de l'année. Nous souhaiterions ensuite confier cette responsabilité à une personne de ce créneau. Gérald, qui a souvent encadré, discutera avec certains pour leur proposer d'être responsable du créneau.

Bilan AG du CODEP

L'assemblée générale du CODEP s'est bien déroulée et 4 membres du club étaient présents. Pas de problème durant cette AG.

Le projet d'organisation de la finale du TOP 12 2016/2017 motive de nombreux joueurs du département.

Une dizaine de personnes s'est déjà inscrite pour la première réunion d'organisation qui aura lieu de 2 Novembre à Saint-Etienne. Dans notre club, Nicolas Meyer, Jacques Romier et Anaïs Faure-Vidal seront présents.

Créneau jeunes du vendredi

24 inscrits et une forte présence. Ce nombre est trop haut et s'explique cette saison par les changements de catégories. Il devra être réduit la saison prochaine.

Préparation du TDP du 21 novembre

Alexandra et Fabien gèrent la partie sportive du tournoi.

Le tournoi sera cette année officiel grâce à la présence de Laure Grangeon en tant que juge arbitre. Damien et Yannick gèreront les approvisionnements de la buvette (boissons, café, barres céréales, chocolats, bonbons). Les adhérents seront invités à amener un gâteau pour la buvette du tournoi. Un mail sera envoyé aux adhérents pour trouver des bénévoles pour les actions suivantes :

- Aide au pointage à l'arrivée des joueurs
- Buvette
- Aide à l'arbitrage
- Tracé des terrains.

Préparation Badminthon le 5 décembre

Alexandra a pris la place de Jean-Claude et participe chaque mois à une courte réunion d'une quinzaine de minute pour l'organisation générale du Téléthon.

Le Badminthon sera organisé dans la salle Chabrol.

Tournoi jeunes de 9h à 11h.

Tournoi minimes/cadets/adultes de 11h à 19h.

Formule de ronde italienne avec des paires équilibrées par Gérald comme les années précédentes. Gérald récupèrera les inscriptions et fera les paires mais il aura besoin que les responsables de créneaux indiquent les niveaux des joueurs sur une échelle allant de 1 à 10.

Contrat Babolat et lots de la Ronde Sorbérane

Lots vainqueurs : Jacques essaiera de négocier avec l'atelier sportif pour avoir comme dotation des polos pour les 44 vainqueurs et finalistes (au-dessus de la dotation prévue par Babolat mais Jacques Soulas participe en général un peu aussi).

Marie et Anaïs essaieront de préparer une tombola pour le jour du tournoi avec des tickets à 1€ pour gagner un ou deux paniers garnis. Il faudra voir si des commerçants locaux acceptent de nous donner des produits qui pourraient garnir ce panier et leur faire un peu de pub.

Anthony Bonnier contactera des brasseries ligériennes pour voir s'il est possible d'avoir des lots ou une participation à notre panier garni.

L'idée est proposée de faire venir des ostéopathes à la Ronde. Certains membres du CA connaissent des ostéos et il faudrait voir s'ils seraient intéressés pour venir se faire connaître lors de notre tournoi.

Lots de bienvenue : regarder chez ALVS pour trouver une idée de lot de bienvenue originale.

Mise en avant des sponsors : en plus de la présence sur le site et l'affiche du tournoi, donner comme noms de terrains les noms de nos sponsors. Cela leur permettra une meilleure exposition auprès des joueurs.

Vote sur le paiement des pizzas lors du CA

Une à deux fois par an, les réunions du CA sont organisées en soirée et des pizzas sont commandées pour tout le monde. Il a été demandé de soumettre au vote le paiement de ces pizzas : paiement par le club ou par les membres du CA.

Vote:

- Paiement par le club : 7

- Paiement par les membres : 2

- Abstention: 3.

Il est acté que c'est le club qui paiera les pizzas pour les AG (seules certaines réunions sont concernées, dans d'autres, nous amenons tous quelque chose à partager).

Remboursement des frais de déplacements pour les interclubs.

Dans un premier temps, un vote est réalisé pour savoir qui veut ouvrir cette discussion. Si la majorité des présents vote contre, la discussion n'aura pas lieu et les frais de déplacements ne seront pas remboursés. Vote :

Pour: 6Contre: 5Abstention: 1.

Damien Sagnol fait un bilan des comptes et un prévisionnel rapide. L'année dernière, la perte financière a été importante à cause notamment des achats de volants et de maillots.

Son prévisionnel pour la saison prochaine donnerait plutôt un léger bénéfice.

Il est demandé à Damien d'affiner son prévisionnel et de l'envoyer aux membres du CA au plus tôt.

La discussion porte ensuite sur les modalités d'un potentiel remboursement.

Un consensus est trouvé, si les remboursements sont votés :

- Toutes les équipes pourront y prétendre
- Distance minimum pour remboursement : 50km aller
- 2 voitures maximum par équipe d'interclubs
- Frais calculé avec un départ depuis le gymnase de Sorbiers
- Péages compris dans le remboursement.

Rapidement, les frais sont évalués à 400-500€ dans ces conditions pour la saison.

Nous attendrons le prévisionnel de Damien et voterons par mail.

Bilan du vote par mail:

- 6 voix pour le remboursement

- 8 voix contre le remboursement.

Le vote est fini et le club ne remboursera pas les frais de déplacement des équipes interclubs.

Le débat pourra être rouvert en fonction des finances la saison prochaine avec par exemple, une potentielle organisation de tournoi officiel qui pourrait nous donner un bénéfice supplémentaire.